

RENTRÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

Un atelier multi-activités à dominante sportive est proposé aux enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2, le mercredi matin en périodes scolaires.

La première séance est fixée au mercredi 14 septembre.

Cette action en direction des pré-adolescents est directement rattachée à l'ALSH pour adolescents. Les ateliers sont gérés et encadrés par les animateurs du service jeunesse et sports.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS *

- **Sports de raquette**

[badminton, speedminton, tennis, tambourin, pelote basque...]

- **Sports collectifs**

[rugby, handball, basket-ball, football, volley-ball,...]

- **Activités gymniques et artistiques**

[acrosport, danse, gym au sol, GRS...]

- **Sports de cible**

[tir carabine laser, sarbacane, tir à l'arc...]

- **Activités ludiques**

[Olympiades, jeux de défis...]

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'organisation, les activités ainsi que les lieux d'activités selon le nombre d'inscrits, ou en fonction des conditions climatiques.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Initiation à la pratique d'activités physique et sportive,
- Découverte d'activités diverses et variées,
- Développement de valeurs fondamentales comme l'esprit d'équipe, le respect, l'entraide, le goût de l'effort ainsi que la notion de plaisir et de bien-être.

DÉROULEMENT / FONCTIONNEMENT

Les enfants sont accueillis à l'Espace jeunesse situé au Pôle Jeunesse et Culture du Devois. Ils se rendront à pied ou en minibus aux installations sportives de la commune pour pratiquer les activités programmées.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

De 8h30 à 9h

Accueil et arrivée échelonnée dans les locaux de l'Espace jeunesse.

De 9h à 12h

Atelier de multi-activités à dominante sportive

De 12h à 12h30

- Retour au calme, temps libre à l'Espace jeunesse.
- Transfert à l'ALSH les Galopins pour les enfants ayant réservé leur place pour le repas et l'après-midi.

LIEUX D'ACTIVITÉS

Les installations sportives de la commune (salles polyvalente et M. Rio de l'Espace Georges Brassens...), le parc de Coulondres Philippe Eldridge, le parc Saint-Sauveur...

INFORMATIONS PRATIQUES

Les enfants doivent prévoir une tenue sportive pour participer aux activités. Ils peuvent également s'équiper d'un petit sac à dos avec le goûter, une bouteille d'eau et un k-way.

Les absences, retards ou arrivées tardives exceptionnelles doivent être signalés aux animateurs.

Si un enfant doit quitter prématurément l'atelier, les parents doivent signer une décharge de responsabilité spécifique.



INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTION

Dossier d'inscription complet à retourner avant le 1^{er} atelier

L'inscription annuelle à l'ALSH pour adolescents est obligatoire pour participer à l'atelier multi-activités à dominante sportive du mercredi matin.

Un dossier famille unique d'inscription doit être rempli pour l'année scolaire en cours.

Il doit être transmis, complété et accompagné des pièces justificatives :

- via votre messagerie individuelle sur le Portail famille :
<https://portail-saint-gely-du-fesc.ciril.net/>
- par courriel inscriptions@saintgelydufesc.com
- à l'Espace jeunesse

L'inscription est mensuelle (entre le 1^{er} et le 25 du mois pour le mois suivant) avec obligation de réserver tous les mercredis.

TARIFICATIONS

Participation entre 3.83€ et 8.33€ la séance

Tarification modulée en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge par foyer.

Inscription mensuelle avec obligation de réserver tous les mercredis du mois.

Le mois réservé est facturé, à l'exception des absences pour maladie ou motif grave et sérieux sur présentation d'une demande écrite et d'un justificatif.

CONTACT

En cas de nécessité (retard, absence, problème personnel...), les animateurs de l'atelier sont joignables au **06-42-32-30-50**.

Le coordonnateur est joignable au 06-30-27-76-87